

Mme la Commissaire Enquêtrice,

Je suis complètement défavorable à l'installation de panneaux photovoltaïques au Redortier comme à Cruis ou sur tout autre endroit de la Montagne de Lure. C'est un parc naturel protégé avec de nombreuses espèces protégées et je ne comprends pas que certaines mairies puissent autoriser de le faire sans prendre en compte l'avis de tous les citoyens vivant en Haute Provence. Il s'agit d'un patrimoine commun. Détruire des arbres, ravager avec des engins des habitats d'espèces protégés, pour des installations qui produiront des énergies vertes est selon moi une aberration. Je vis dans cette région depuis 50 ans et j'y suis particulièrement attachée; j'ai lu Giono qui a écrit si bien sur la Montagne de Lure, sa beauté, ses particularités, sa lumière, sa faune et sa flore, à défendre et à préserver.

Mme Orzoni Claire